



08-12-2022

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE RIPON  
COMTÉ DE PAPINEAU**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Ripon tenue le 8 décembre 2022, à 18 heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 31 de la rue Coursol, à Ripon et à laquelle sont présents :

Jonathan Bock	Harold Wubbolts
Jonathan Beauchamp	Benoît Huberdeau
Alexandre Le Blanc	Sylvie Poulin

Formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, monsieur Luc Desjardins.

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Anne-Claire Robert, et la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, madame Lorraine Sabourin, sont également présentes.

- ✍ La directrice générale et greffière-trésorière informe le conseil que l'avis de convocation a été transmis à tous les membres par courrier électronique conformément aux articles 152 et 156 du *Code municipal du Québec*.

**ORDRE DU JOUR**

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Questions du public
- 3- Ordre du jour
- 4- Avis de motion – Règlement pour assujettir le paiement d'une compensation pour services municipaux aux propriétaires de terrains situés sur le territoire de la Municipalité de Ripon et visés par le paragraphe 12 de l'article 204 de la *Loi sur la fiscalité municipale*
- 5- Avis de motion – Règlement relatif à la tarification des services de la Sûreté du Québec
- 6- Avis de motion – Règlement relatif à la tarification pour le service de l'écocentre



## Séance extraordinaire du 8 décembre 2022

- 7- Avis de motion – Règlement relatif à la tarification pour la cueillette et le transport des matières résiduelles
- 8- Avis de motion – Règlement décrétant la constitution d'un fonds de roulement
- 9- Levée de la séance

1.

### ➤ OUVERTURE DE LA SÉANCE

**2022-12-363**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Beauchamp

Et résolu que la séance soit ouverte à 18 h 03.

**NOTE : Son Honneur le maire, monsieur Luc Desjardins, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

2.

### ➤ QUESTIONS DU PUBLIC

En l'absence de public, il n'y a aucune question et aucune question du public n'a été adressée par courriel avant 16 heures ce jour, heure de fermeture des bureaux administratifs.

3.

### ➤ ORDRE DU JOUR

**2022-12-364**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alexandre Le Blanc

Et résolu que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

**NOTE : Son Honneur le maire, monsieur Luc Desjardins, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**



## Séance extraordinaire du 8 décembre 2022

---

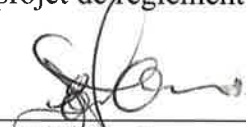
4.

- **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT POUR ASSUJETTIR LE PAIEMENT D'UNE COMPENSATION POUR SERVICES MUNICIPAUX AUX PROPRIÉTAIRES DE TERRAINS SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE RIPON ET VISÉS PAR LE PARAGRAPHE 12 DE L'ARTICLE 204 DE LA LOI SUR LA FISCALITÉ MUNICIPALE**

2022-12-365

AVIS DE MOTION est donné par Monsieur le conseiller Harold Wubbolts à savoir qu'un Règlement pour assujettir le paiement d'une compensation pour services municipaux aux propriétaires de terrains situés sur le territoire de la Municipalité de Ripon et visés par le paragraphe 12 de l'article 204 de la *loi sur la fiscalité municipale* sera adopté lors d'une séance future de ce conseil.

Un projet de règlement est présenté à cette fin.

  
\_\_\_\_\_  
Harold Wubbolts  
Conseiller au siège #4

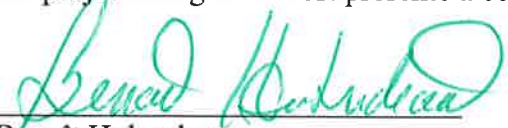
5.

- **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT RELATIF À LA TARIFICATION DES SERVICES DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

2022-12-366

AVIS DE MOTION est donné par Monsieur le conseiller Benoît Huberdeau à savoir qu'un Règlement relatif à la tarification des services de la Sûreté du Québec sera adopté lors d'une séance future de ce conseil.

Un projet de règlement est présenté à cette fin.

  
\_\_\_\_\_  
Benoît Huberdeau  
Conseiller au siège #5



## Séance extraordinaire du 8 décembre 2022

6.

➤ **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT RELATIF À LA TARIFICATION POUR LE SERVICE DE L'ÉCOCENTRE**

2022-12-367

**AVIS DE MOTION** est donné par Monsieur le conseiller Jonathan Bock à savoir qu'un Règlement relatif à la tarification pour le service de l'écocentre sera adopté lors d'une séance future de ce conseil.

Un projet de règlement est présenté à cette fin.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jonathan Bock', written over a horizontal line.

Jonathan Bock  
Conseiller au siège #1

7.

➤ **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT RELATIF À LA TARIFICATION POUR LA CUEILLETTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

2022-12-368

**AVIS DE MOTION** est donné par Madame la conseillère Sylvie Poulin à savoir qu'un Règlement relatif à la tarification pour la cueillette et le transport des matières résiduelles sera adopté lors d'une séance future de ce conseil.

Un projet de règlement est présenté à cette fin.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sylvie Poulin', written over a horizontal line.

Sylvie Poulin  
Conseillère au siège #6

8.

➤ **AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LA CONSTITUTION D'UN FONDS DE ROULEMENT**


2022-12-369



## Séance extraordinaire du 8 décembre 2022

**AVIS DE MOTION** est donné par Monsieur le conseiller Jonathan Beauchamp à savoir qu'un Règlement décrétant la constitution d'un fonds de roulement sera adopté lors d'une séance future de ce conseil.

Un projet de règlement est présenté à cette fin.

  
Jonathan Beauchamp  
Conseiller au siège #2

9.

➤ **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2022-12-370**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alexandre Le Blanc

Et résolu que la séance soit et est levée à 18 h 07.

**NOTE : Son Honneur le maire, monsieur Luc Desjardins, président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

  
Maire

  
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Luc Desjardins, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

